

- .N.M.-  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED  
RESIDENC DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA  
-----

Astrida, le 5 mars 1957.-  
de

*copie*

(1) N° 961 I.A.I.

Réf. n° :  
Annexe :  
Bijlage : **Un Dossier**  
Objet :  
Voorwerp : **Carte de mérite civique. Nyamoya.**  
-----



A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le dossier constitué au tour de la demande d'obtention de la carte de mérite civique introduite par Monsieur Nyamoya Albert.

Ce dossier a été constitué par Mr. l'Administrateur de Territoire de Ruyigi est complété par moi. Je vous signale que je n'ai pour le moment aucune autre demande en cours.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Assistant,  
A.GILLET.

*9*

**- N. M. -**  
**TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI**

Astrida , le 5 mars 1957.-  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED  
**RESIDENCE DU RUANDA**  
**TERRITOIRE D'ASTRIDA**  
-----

(1) N° 961 /A.I.

Réf. n° :  
Annexe :  
Bijlage : **Un Dossier**  
Objet :  
Voorwerp : **Carte de mérite civique.Nyamoya.**  
-----

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

**K I G A L I.-**  
-----

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le dossier constitué au tour de la demande d'obtention de la carte de mérite civique introduite par Monsieur Nyamoya Albert.

Ce dossier a été constitué par Mr. l'Administrateur de Territoire de Ruyigi est complété par moi. Je vous signale que je n'ai pour le moment aucune autre demande en cours.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Assistant,  
A.GILLET.

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

P.B.

CARTE DU MERITE CIVIQUE.

Formulaire de demande.

PARTIE A REMPLIR PAR LE REQUERANT.

1<sup>o</sup> - IDENTITE.

CANDIDAT: :

Nom : *NYAMUYA*

Prénoms : *Albin*

Surnom :

Lieu de naissance: *Ibuye*

Date de naissance: *27-7-24*

Pays d'origine : *Urundi*

Race : *Mututsi*

Nom du père : *Nkikomyi*

Nom de la mère : *Inamabubwe*

EPOUSE:

Nom et prénoms : *SINDUHIJE Melanie*

Date du mariage : *7-7-46*

Nature du mariage: *Civil - Religieux - Coutumier* (biffer les mentions inutiles)

Document prouvant l'existence de ce mariage:  
*Carte de baptême Statut annuaire.*

ENFANTS:

1) <i>Jean Jacques G. Primi</i>	né le	<i>28-2-48</i>	où?	<i>Muyaga</i>
2) <i>Gertrude</i>	né le	<i>8/9/49</i>	où?	<i>Muyaga.</i>
3) <i>Codiford Louis second</i>	né le	<i>14-10-57</i>	où?	-
4) <i>Adolph - Désire</i>	né le	<i>22-8-53</i>	où?	-
5) <i>Beatrice Marie Clotilde</i>	né le	<i>11-3-56</i>	où?	-
6)	né le		où?	

.../...

ETUDES:

- 1) Primaires de 1931. à 1934
- 2) Séminaire de 1935. à 1936.
- 3) Primaires de 1937. à 1938.
- 4) Post-primaires de 1938. à 1943  
Sections spéciales

ETABLISSEMENTS - où elles ont été effectuées:

- 1) Mission de Busiga
- 2) Séminaire de Mugeru
- 3) Mission de Busiga
- 4) Groupe scolaire Astrida

CERTIFICATS PRODUITS:

- 1)
- 2)
- 3)
- 4) Diplôme de garde vétérinaire

EMPLOIS: (depuis la date où les études se sont terminées)

- 1) à Nitega de 1944 janvier à 1944 septembre
- 2) à Astrida de 1944 octobre à 1944 décembre
- 3) à Bururu de 1945 janvier à 1954 juin
- 4) à Ngazi de 1954 juin à 1956 janvier
- 5) à Ruyigi de 1956 février à 1956
- 6) à de 19.. à 19..
- 7) à de 19.. à 19..
- 8) à de 19.. à 19..

Certificats professionnels produits: cf notes biographiques

.../...

AUTRES DOCUMENTS:

Si le candidat n'est pas lettré, production:

- a) du certificat de qualification professionnelle délivré par le jury de ..... en date du .....
- b) du certificat de maîtrise professionnelle délivré par....  
.....
- c) d'une attestation de 25 années de bons et loyaux services délivrée par .....
- d) Déclaration suivant laquelle le candidat a exercé pendant au moins 20 ans des fonctions de notable à la satisfaction de l'autorité, délivrée par l'Administrateur de Territoire de .....
- e) (Seulement pour la femme mariée à un bénéficiaire de la carte du mérite civique) certificat de capacité professionnelle ou de formation familiale et ménagère complète délivré par la Directrice du Foyer Social de.....

(N.B. Pour les littéras a) à d) ci-dessus, un seul de ces documents suffit: il n'est pas obligatoire de les produire tous les trois).

ASSOCIATIONS:

1°) Le candidat fait-il partie d'un cercle d'études? lequel? Quelles y sont ses activités? Depuis quand est-il membre et participe-t-il régulièrement aux réunions?

*de juin 1954 à janvier 1956. membre du Cercle St Pierre à Ngof. Conseiller du Cercle*

2°) L'épouse du candidat est-elle inscrite à un Foyer Social? Depuis quand? Est-elle une élève régulière?

*Dans toutes les localités où j'ai travaillé, je ne jamais trouvé un Foyer Social.  
Note A.T. Astrida: fréquente les cours du Foyer d'Adm depuis qu'elle y habite*

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE:

délivré par l'Administrateur de Territoire de... *Ruyizi* .....  
en date du... *5 juin 1956* .....

REFERENCES:

Personnes que la Commission pourrait pressentir ou interroger sur  
le candidat.    *T.N.I. Blocher à Bururi*  
                  *Chef Adakozo à Bururi*  
                  *R.P. Festers à Ngozi*  
                  *Chef Mikoro à Ngozi*

II. PARTIE A REMPLIR PAR L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE

(biffer à l'encre les mentions inutiles)

1°/ le requérant n'est pas (~~est~~) polygame.

2°/ le requérant n'est pas    }  
                                  ~~est~~            } l'objet d'une mesure de  
                                  ~~fut-~~            }

rélégation ou d'internement. Il bénéficie, depuis 5 ans au moins  
de la levée de ces mesures.

3°/ Il n'a pas (~~il a~~) encouru depuis 5 ans condamnation, empri-  
sonnement, à une ou plusieurs peines de servitude pénale  
principale atteignant 6 mois ou plus. (joindre éventuelle-  
ment nomenclature des jugements avec le dispositif).

.../...

.....  
.....  
.....  
III.- JUSTIFICATION D'HABITUDES PROUVANT UN DESIR SINCERE D'ATTEINDRE A UN DEGRE PLUS AVANCE EN CIVILISATION (I)

(questionnaire fondé sur les qualités définies par J.M. DOMONT dans son ouvrage "Elite noire"):

I. DEVOIRS ENVERS SOI-MEME:

1.- Perfectionnement physique: Bonne

Sobriété et tempérance? grande

Propreté? Du corps? Des vêtements? Mise simple ou affectée? parfaite

Pratique des sports? En a pratiqué lors de ses études (football) Est actuellement plus tellement jeune

Pratique de la prévoyance: l'intéressé a-t-il un livret

de Caisse d'Epargne? Fait-il des économies régulières et

suffisantes eu égard à son revenu et à ses charges? Oui

Cadeco: Personnellement 42.414,- et enfants: 9.000,-

- C.P.F. Ritega 2.500

II.- Développement intellectuel:

Propension à la lecture ou à l'étude? Fréquentation d'une bibliothèque? Oui, à Ngozi (Presse Africaine (Ndongozi

Abonnement à certains journaux et revues? (Bulletin Agricole (Temps Nouveaux

Qualités d'attention, d'observation, de réflexion. Grandes (Servir

Pondération. Qualité du jugement? très grande

Gout des choses belles? Oui

III.- Perfectionnement moral:

Connaissance de soi, conscience de ses capacités et de ses défauts, tendance à se croire parfait ou à s'améliorer de

jour en jour? Conscient de ses capacités, mais aussi de ses défauts tend à s'améliorer de jour en jour.

Rectitude de la conscience?

Qualités de la volonté? Désir d'extirper des mauvaises ha-

bitudes, lutte contre la nonchalance, la routine, le laisser-

aller? L'intéressé lutte incontestablement contre le laisser-aller. Il n'est pas du tout nonchalant mais de bonne tenue.

Patience mise à supporter les remontrances des supérieurs, les

travers des inférieurs? sans doute. Pendant son séjour à Ruji, il n'a pas eu de remontrances à supporter. Il ne s'est jamais plaint des travers causés par des inférieurs mais il corrigeait lui-même ce qui allait mal.

Courage dans les épreuves? Oui. La meilleure preuve: quand sa lettre demandant de la carte civique fut refusée, il s'est appliqué à l'amélioration de soi sans perdre courage.

Initiative? Sens de la responsabilité, désir de progrès? Remarquable.

Persévérance dans l'effort? Oui. Les critiques de son supérieur, l'Auxiliaire vétérinaire de Ruji, étaient très élogieuses à ce sujet.

Force de caractère? Solidité des principes et convictions? Oui.

Bonne humeur, bienveillance, franchise? J'ai toujours connu Nyamoya souriant et bienveillant. Il a toujours exposé franchement son opinion si elle était demandée. Jamais je n'ai aperçu un fait indiquant un manque de franchise de sa part.

Dignité? Nyamoya ne se laisse pas aller aux excès, sa conduite générale est très digne.

Fierté et modestie?

Nyamoya a évidemment sa fierté. Il aime qu'on le traite avec le respect voulu et tolère mal une attitude dédaigneuse à son sujet. Mais ce n'est point un orgueilleux. Sûr que pour l'opinion européenne il attache trop d'importance aux détails extérieurs du respect et de la politesse, mais là il ne se distingue pas des autres évolués, il partage plutôt une réaction naturelle de sa classe.

Pour le reste, il fait preuve de modestie. Il ne porte jamais l'habit voyant, n'a pas le souci d'épater. Jamais il ne se fait remarquer ni par ses faits, ni par ses paroles.

B.- DIVERS NIVEAUX LA FAMILLE:

I.- Obligations matérielles:

Logement et mobilier : très bon

Habillement : très bien

Nourriture; repas en commun? Oui. Bonne cuisine

Dans ces trois domaines, y a-t-il égalité entre le mari, la femme et les enfants, ou le mari prend-il le meilleur pour lui et néglige-t-il sa famille? Egalité totale

II.- Obligations morales:

Envers la femme: lui inculquer les notions morales envers les enfants: bien

leur faire donner l'instruction, veiller à la fréquentation scolaire, s'occuper de leur éducation: bienséance, honnêteté, travail, respect, obéissance, distraction saine, sports, instruction à domicile. -La femme s'occupe pendant la journée, le mari le soir. La femme sait lire.

Ne pas se contenter de parler, mais surtout donner l'exemple. Tempérance et fidélité conjugale.

Emploi rationnel du budget familial: pas de gaspillage, abandon de la sorcellerie et de la magie, des talismans et amulettes. Oui. Nyamoya ne boit pas, mais sa famille mange bien. Les enfants se remarquent par leurs habits propres. Quant à la sorcellerie, elle a été complètement abandonnée par Nyamoya.

C.- DEVOIRS PROFESSIONNELS:

Quantité de travail fourni (rendement)?

Qualité du travail: exactitude, propreté, présentation?

Conscience professionnelle, intérêt et désir de progrès dans l'exécution du travail?

Zèle et assiduité?

Respect des règlements intérieurs?

Respect envers le maître

Soins d'entretien au matériel et outillage?

Esprit de collaboration? Dévouement?

Initiative?

**Nyamoya se distingue par la qualité et la quantité de son travail. Il dirigeait deux équipes d'infirmiers itinérants avec une exactitude remarquable, obtenant de ses infirmiers un rendement peu ordinaire. Ainsi peut-on dire qu'il a changé complètement le travail vétérinaire dans le secteur lui confié, les indigènes avaient repris confiance et c'était fini avec l'absentéisme aux traitements contre la maladie du sommeil, au dipping-tank et aux consultations. Ces résultats sont dus au dévouement et l'initiative de Nyamoya.**

D.- OBLIGATIONS ENVERS LA SOCIETE:

Amitié. Estime et assistance envers les amis

Cheix des amis. Fidélité. Nyamoya habitait seul comme évolué à Cankuzo  
Il entretenait des relations cordiales avec les autres évolués de  
Ruyigi, mais peut-on appeler ça de l'amitié ?

Devoirs envers autrui:

Justice: reconnaître les droits et libertés d'autrui: Oui. Il n'a jamais  
été surpris faisant un abus

Respect de la vie et des biens Oui.

Sentiment de l'honneur, de la parole donnée (contrat  
également).-

Equité et reconnaissance

Règlement des dettes

(  
( N'a jamais eu de dettes  
(  
(

Honnêteté: restituer l'argent, éviter les abus de confiance, aucun indigène ni commerçant, ni missionnaire  
les ventes usuraires, les fraudes commerciales, le  
détournement d'argent ou de rations. ne s'est jamais plaint à ce sujet

Respect de la vérité: bannir le mensonge et la dissimulation.

Charité: Indulgence, pardon des offenses, entr'aide

Manière d'être à l'égard de ses égaux et ses inférieurs en éducation? Affable, même envers ses inférieurs en éducation.

Manière d'être à l'égard des indigènes sous ses ordres,

aptitude au commandement? Oui! Obtient du rendement. Il est ferme sans être grossier ni brutal

Politesse: Correction du langage : Oui

Propreté du corps et des vêtements. Bonnes manières. Remarquables

Maintien: Eviter nonchalance, mains en poches, etc. Tenue correcte

Respect et égards dus aux supérieurs: Oui. Très respectueux

Civisme: Elargir l'esprit de clan : n'existe pas

Etudier l'histoire nationale : Il la connaît

Amour de la patrie: Oui, et il est fier d'être Murundi

Sens du social: consentement à concessions et sacrifice pour le bien commun.

Respect des emblèmes nationaux, des lois et règlements, des représentants de l'autorité, et du domaine public (routes, plantations, etc...) Oui.

Services rendus?

Remarques de l'enquêteur.

**Nyamoya est un homme bien. Non seulement extérieurement mais aussi intérieurement. Il éduque ses enfants avec un soin particulier. Si monavis est demandé j'émettrais un avis favorable.**

*Avis A.T. Astuda: conforme à l'avis A.T. Ruyipi. La visite faite au domicile j'assure à Astuda et les qualités soulignées par l'A.T. de Ruyipi ainsi que les nombreux attestations présentées prouvent les efforts du candidat dans la voie de la civilisation. Pour l'A.T. Gillet HHA 4/3/57.*

- (1) Cette énumération est destinée à fournir un schéma d'examen, sans qu'il soit possible d'oublier rien d'essentiel. Il ne sera pas toujours nécessaire ni possible de signaler quelque chose pour chaque rubrique; mais la lecture du plan rappellera des éléments ou faits qu'on aurait pu oublier et qui serviront à mieux définir le mérite du candidat.

L'enquêteur ne doit pas perdre de vue que les décisions à prendre par les Commissions d'octroi de la carte du mérite civique sont extrêmement délicates. Il importe donc que les membres qui doivent statuer soient en possession d'un maximum d'éléments, puisqu'ils doivent juger sur pièces.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

ASTRIDA

, le 19 Décembre 1956.-  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 5391 / A.I.

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

A Monsieur le Médecin Vétérinaire  
Chef du Secteur de et à  
KITEGA.

Demande obtention  
carte mérite civique.

Monsieur le Médecin de Secteur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir une attestation énonçant les services rendus par le Garde-Vétérinaire NYAMOYA Albin, celui-ci ayant demandé la carte du mérite civique.

L'intéressé a exercé ses fonctions depuis sa sortie du Groupe Scolaire, soit en 1944, successivement à Kitega, Astrida, Bururi, Ngozi et Ruyigi. Il me signale qu'il ne possède pas chez lui de bulletin de signalement.

L'Administrateur de Territoire,  
Fr. ACKERMAN.,

Astrida, le 12/4/57

RUANDA-URUNDI  
Service Vétérinaire

Ecole d'Assistants Vétérinaires  
Groupe Scolaire d'Astrida.

---

13.2.57  
759/A.1.

9

Monsieur l'Administrateur,

Comme suite à votre lettre du 15 janvier 1957 j'ai l'honneur de vous faire parvenir l'attestation du Chef Kikere que vous m'avez demandé par votre précitée. Quant aux autres attestations du Père Peteers et Blockx je me permets de porter à votre connaissance que j'ai écrit au premier à deux reprises sans avoir une réponse; sans doute qu'il serait muté de Ngozi où que je le croyais résider. Le Père Blockx se trouvant en congé actuellement en Belgique, il m'est impossible d'obtenir de lui l'attestation.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Garde Vétérinaire principal  
de 2ème classe NYAMUNDA, Albin



R.H.

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA  
TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Astrida , le 15 janvier 1957  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(\*) N° 214 /A.I.

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

Monsieur NYAMOYA Albin  
Garde Vétérinaire  
à ASTRIDA.-

Carte de mérite civique.--  
-----

Monsieur le Garde Vétérinaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je viens de recevoir de Kitega l'attestation au sujet de vos prestations professionnelles. Je ne possède malheureusement pas encore les attestations des Révérends Pères BLOCKX et PEETERS et du chef KIKORO que vous présentez comme personnes que la commission pourrait contacter au sujet de votre comportement et de votre personnalité.

Il est de votre intérêt de me les fournir sans tarder.

Veillez agréer, Monsieur le Garde Vétérinaire l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
GILLET A,



RUANDA-URUNDI GEBIED

SERVICE VETERINAIRE  
ECOLE D'A.V.  
Groupe Scolaire ASTRIDA.

(1) N°

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :Objet :  
Voorwerp :

17.1.57  
-----  
295/A.1

Monsieur l'Administrateur,

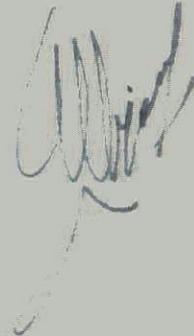
Comme suite à votre lettre du II/I2/56,  
j'ai l'honneur de vous faire parvenir:

- le certificat d'études primaires complètes me délivré par le Directeur de l'école primaire de Busiga.
  - quant aux attestations des Révérends Pères Blockx et Peeters et du Chef Kikoro, je me permets de porter à votre connaissance que jusqu'ici je ne les ai pas encore reçues, du moins pour les deux derniers, le premier se trouvant actuellement en Congé en Belgique.
- J'espère vous les faire parvenir des qu'elles me seront transmises.

Je joins en outre à la présente, deux autres attestations émanant des personnes avec lesquelles j'ai eu un séjour assez prolongé et auprès desquelles la Commission peut se renseigner à mon sujet.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Garde Vétérinaire principal  
NYAMOYA, Albin.



RUANDA-URUNDI GEBIED

(\*) N° 333

8.1.57  
148/A.1

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

A Monsieur l'Administrateur de Territoire  
de et à

Objet Certificat Nyamoya A  
Voorwerp Kd

A S T R I D A.-

xx Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Suite à votre lettre n° 539I/A.I., j'ai  
l'honneur de vous transmettre le certificat demandé

Le Médecin Vétérinaire  
Chef du Secteur Kitega-Ruyigi  
Dr. R. MARSBOOM

Médecin Vétérinaire Principal

RUANDA-URUNDI GEBIED

Service Vétérinaire  
Ecole d'A.V Astrida.

(1) N°

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :Objet  
Voorwerp :

*Per Aux*

18.12.56

5685/A.1.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je ne possède pas de bulletins de signalement pouvant vous renseigner sur mes prestations professionnelles.

A ce propos, j'ai écrit au Chef de Secteur de Nitega-Nuyigi pour lui demander de m'envoyer un certificat professionnel mais la lettre a été sans suite.

Je vous saurais gré de vous demander de vous renseigner directement auprès de Monsieur le Docteur Marsboom, Vétérinaire de la Résidence de l'Urundi à Nitega et qui était mon chef de secteur à Ngozi et à Nuyigi.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Gardien Vétérinaire col.  
NYANOMA, Albain.



*Albain*

ASTRIDA , le 11 Décembre 1956.  
, de

(<sup>1</sup>) N° 5257 /A.I.

Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

A Monsieur NYAMOYA Albin  
Garde-Vétérinaire  
à ASTRIDA.

Carte mérite civique.

Monsieur le Garde-Vétérinaire,

Comme suite à votre lettre du 6 écoulé, j'ai l'honneur de vous demander de me faire parvenir en vue de compléter votre dossier constitué en vue de votre demande d'obtention de la carte du mérite civique :

- 1°- Le certificat d'études primaires de 1937 à 1938, le certificat que vous m'avez transmis ne concernait que les années 1931 à 1934.
- 2°- Les attestations des Révérends Pères BLOCKX & PEETERS et du chef KIKORO.

N'ayant aucun détail sur vos prestations professionnelles, à part l'attestation de Monsieur Thienpont, je vous saurais gré de vous présenter en mon bureau avec tous vos bulletins de signalement afin que j'en fasse des extraits pour votre dossier. Si vous ne les avez pas ici, veuillez m'en avertir afin que je les demande à Monsieur le Médecin Vétérinaire, Chef de Secteur à Kitega.

Veillez agréer, Monsieur le Garde-Vétérinaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
A.GILLET.,

Astrida , le 6 octobre 1956.  
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° *H156* /A.I.

Réf. n° :

Annexe

Bijlage :

Objet

Voorwerp :

Carte de Mérite

Civique.-  
-----

Monsieur NYAMWOYA A.  
Garde Vétérinaire à ASTRIDA.-

Monsieur,

Comme suite à votre demande d'obtention de la carte de Mérite Civique me transmise par Monsieur l'Administrateur de Territoire de Ruyigi, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir les pièces manquant encore à votre dossier:

- 1) les attestations émanant des personnes que vous indiquez comme pouvant renseigner la Commission à votre sujet.
- 2) les copies des certificats d'études primaires du Séminaire et post primaires.
- 3) les certificats professionnels émanant de vos supérieurs hiérarchiques avec leur appréciation sur les prestations fournies par vous.
- 4) une attestation éventuelle de la Direction du Foyer Social d'Astrida en cas où votre épouse y est inscrite.

Veuillez agréer, Monsieur le Garde Vétérinaire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur de Territoire,  
ACKERMAN Fr,

RUANDA-URUNDI GEBIED

Service Vétérinaire  
Ecole Assistants Vétérinaires  
Astrida.

(\*) N°

6.12.56

Réf. n° :

5866/A.1

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

Monsieur l'Administrateur,

Suite à votre n°156/A.I, j'ai l'honneur  
de vous transmettre les documents encore manquants  
à mon dossier concernant ma demande de la carte de  
Citoyenneté Civique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur,  
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Garde Vétérinaire ppl. 2ème classe

NYAMUYA, Albin.



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Cankuzo le 18/5/56

, le  
, de

(1) N°

RUANDA-URUNDI GEBIED

Service Vétérinaire  
Secteur de Kitega-Ruyigi  
S/Secteur de Cankuzo

A Monsieur l'Administrateur de  
Territoire de et à  
RUYIGI

Ref. n° :

Annexe

Bijlage

Objet Demande Carte de  
Voorwerp mérite civique

1438/0203  
24-5-56

Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'obtention de la carte de mérite civique qui m'a été refusée en 1951 et dont je me permets de renouveler la demande.

Espérant que ma requête sera favorablement accueillie, je vous prie de daigner agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Garde Vétérinaire principal de  
2ème classe NYAMOYA, Albin.



-----

A T T E S T A T I O N .-

=====

L'an mil neuf cent cinquante six, le vingt-sixième jour du mois de juillet,

Nous, VEREYCKEN, Armand, L.M., Administrateur de Territoire, a.i., à Ruyigi, avons enregistré la demande écrite de la carte du Mérite Civique qui nous a été présentée par Monsieur NYAMOYA, Albin, fils de NKIKANYI et de INAMABUBWE né à IBUYE S/chef MUSAVYI chefferie KIKORO, Territoire de NGOZI, Mututsi de la famille des ABENENGWE, marié à SINDUHIJE, Mélanie, profession: Garde Vétérinaire principal de 2ème classe, résidant à Cankuzo, s/chef NYANKIYE, chef NDIKURWAMI, Territoire de Ruyigi.

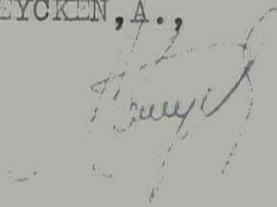
Nous procédons à dater de ce jour à la constitution du dossier requis par l'Ordonnance n° 21/258 du 12 juillet 1948 modifiée par l'Ordonnance n° 22/229 du 24 juin 1950.-

Nous remettons au candidat plus amplement qualifié ci-dessus une copie de la présente attestation.-

Ruyigi, le 26 juillet 1956.-

L'Administrateur de Territoire, a.i.,

VEREYCKEN, A.,



/CONFIDENTIEL/

①

TRANSMIS copie pour information à  
Monsieur NYANCYA Albin  
au Groupe Scolaire de & à  
ASTRIDA

~~N° 8182 D.223~~

Ref. n° :

Annexe :

Bijlage :

Objet :

Voorwerp :

Ruyigi, le 31 août 1956

L'Administrateur de Territoire, s.i.  
-VERLEYCKEN, A.

~~8/9/56~~  
H 373 / ~~RA~~  
11-9-56  
ef

Demande carte mérite civique  
NYANCYA Albin

A Monsieur l'Administrateur de Territoire  
de & à  
ASTRIDA.

*s/c. de Monsieur le Président de l'Urundi.*

10.9.56  
D.C.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le dossier  
susmentionné, comprenant :

- ✓ 1<sup>o</sup>-La demande de l'intéressé et l'attestation s'y référant.
- ✓ 2<sup>o</sup>-Le certificat de mariage religieux (status animarum) - copie du  
diplôme de garde vétérinaire - certificat de bonne conduite.

Quant au certificat professionnel, Monsieur Nyamoya  
l'a demandé à Monsieur l'Auxiliaire Vétérinaire de Ruyigi, qui  
l'a envoyé chez le Vétérinaire de Secteur de Kitega, jusqu'ici  
je n'ai pas reçu ces documents. A mon avis, c'est au Vétérinaire  
de Secteur de les établir, il connaît l'intéressé.

- 3<sup>o</sup>-Le formulaire de demande et les renseignements y consignés  
par l'enquêteur (l'A. de Territoire Vereycken).

L'intéressé est muté pour Astrida où il poursuit des  
études au Groupe Scolaire.

L'Administrateur de Territoire, s.i.  
-VERLEYCKEN, A.



Faint header text at the top left of the page, possibly containing a date or reference number.

Main body of faint, illegible text, possibly a list or a series of entries.

Faint text located below the main body, possibly a signature or a note.

Handwritten signature or initials in the lower right quadrant of the page.

GROUPE SCOLAIRE D'ASTRIDA RUANDA-URUNDI

Sous la Direction des Frères de la Charité

-----

Le présent diplôme est délivré à NYAMOYA ALBIN  
originaire de Ibuye Territoire de NGOZI pour attester qu'il  
a fréquenté régulièrement du 1<sup>er</sup> JANVIER 1942 au 31 DECEMBRE 1944  
les cours suivants de la

SECTION VÉTÉRINAIRE DU GROUPE SCOLAIRE D'ASTRIDA:

éléments d'anatomie, d'histologie et de physiologie; pathologie  
vétérinaire; éléments de bactériologie, de parasitologie et de  
thérapeutique; technique microscopique; zootechnie générale et  
spéciale y compris aviculture et apiculture; laiterie et froma-  
gerie; inspection des viandes et législation sanitaire.

et qu'il a obtenu 118 points sur 150 à l'examen de sortie.

Astrida, le 31 décembre 1944

Le Directeur,  
signé Frère Secundien,

Les Professeurs,  
signatures illisibles.

Vu par nous pour législation,  
Le Vice-Gouverneur Général,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi  
signé, Jungers

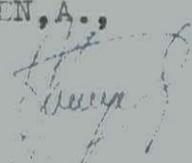
Signature du Porteur du Diplôme,  
signé Nyamoya Albin

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

5-6-56

L'Administrateur de Territoire, a.i.,

VEREYCKEN, A.,



GROUPE SCOLAIRE D'ASTRIDA RUANDA-URUNDI

Sous la Direction des Frères de la Charité

---

Le présent diplôme est délivré à NYAMOYA ALBIN  
originaire de Ibuye Territoire de NGOZI pour attester qu'il  
a fréquenté régulièrement du 1<sup>er</sup> JANVIER 1942 au 31 DECEMBRE 1944  
les cours suivants de la

SECTION VETERINAIRE DU GROUPE SCOLAIRE D'ASTRIDA:

éléments d'anatomie, d'histologie et de physiologie; pathologie  
vétérinaire; éléments de bactériologie, de parasitologie et de  
thérapeutique; technique microscopique; zootechnie générale et  
spéciale y compris aviculture et apiculture; laiterie et froma-  
gerie; inspection des viandes et législation sanitaire.

et qu'il a obtenu 118 points sur 150 à l'examen de sortie.

Astrida, le 31 décembre 1944

Le Directeur,  
signé Frère Secundien,

Les Professeurs,  
signatures illisibles.

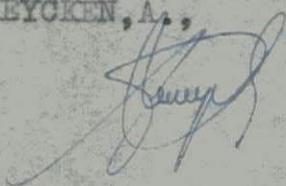
Vu par nous pour législation,  
Le Vice-Gouverneur Général,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi  
signé, Jungers

Signature du Porteur du Diplôme,  
signé Nyamoya Albin

COPIE CERTIFIEE CONFORME

5-6-56

L'Administrateur de Territoire, a.i.,  
VEREYCKEN, A.,



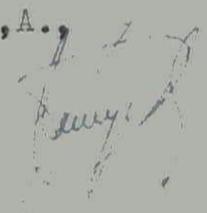
Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

*[Handwritten signature]*

A T T E S T A T I O N .-  
-----

L'an mil neuf cent cinquante six le cinquième jour du mois de juin, Nous, VERLYCKEN, A. Administrateur de Territoire à Ruyigi, certifions que le nommé NYAMOYA, Albin, fils de Nkikaniye (+) et de Inamabuke (+) originaire de la colline Ibuye en s/chefferie Musavye, chefferie Kikoro, territoire de Ngozi et habitant à Cankuzo, territoire de Ruyigi, Garde vétérinaire principal de 2e classe est de bonne vie et moeurs et de conduite irréprochable.-

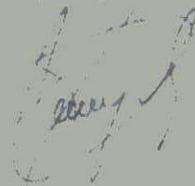
L'Administrateur de Territoire, a.i.,  
VERLYCKEN, A.,



A T T E S T A T I O N .-  
-----

L'an mil neuf cent cinquante six le cinquième jour du mois de juin, Nous, VEREYCKEN, A. Administrateur de Territoire à Ruyigi, certifions que le nommé NYAMOYA, Albin, fils de Nkikaniye (+) et de Inamabuke (+) originaire de la colline Ibuye en s/chefferie Musavye, chefferie Kikoro, territoire de Ngozi et habitant à Cankuzo, territoire de Ruyigi, Garde vétérinaire principal de 2e classe est de bonne vie et moeurs et de conduite irréprochable.-

L'Administrateur de Territoire, a.i.,  
VEREYCKEN, A.,











A T T E S T A T I O N .-  
=====

L'an mil neuf cent cinquante six, le vingt-sixième  
jour du mois de juillet,

Nous, VERNYCKIN, Armand, L.N., Administrateur de  
Territoire, a.i., à Ruyigi, avons enregistré la demande écrite  
de la carte du Mérite Civique qui nous a été présentée par Monsieur  
NYANCYA, Albin, fils de NDIKINYI et de INATABUBWE né à IBUYE  
S/chef USAVYI chefferie KIKORO, Territoire de NGOZI, Mututsi  
de la famille des ABININGA, marié à SINDUHIJE, Mélanie, profes-  
sion: Garde Vétérinaire principal de 2ème classe, résidant à  
Cankuzo, s/chef NYANKIYE, chef NDIRU WANI, Territoire de Ruyigi.

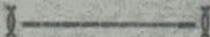
Nous procédons à dater de ce jour à la constitution  
du dossier requis par l'Ordonnance n° 21/258 du 12 juillet 1948  
modifiée par l'Ordonnance n° 22/229 du 24 juin 1950.-

Nous remettons au candidat plus amplement qualifié  
ci-dessus une copie de la présente attestation.-

Ruyigi, le 26 juillet 1956.-

L'Administrateur de Territoire, a.i.,

V. VERNYCKIN, A.,  

A T T E S T A T I O N .-

L'an mil neuf cent cinquante six, le vingt-sixième jour du mois de juillet,

Nous, VEREYCKEN, Armand, L.M., Administrateur de Territoire, a.i., à Ruyigi, avons enregistré la demande écrite de la carte du Mérite Civique qui nous a été présentée par Monsieur NYAMOYA, Albin, fils de NKIKANYI et de INAMABUBWE né à IBUYE S/chef MUSAVYI chefferie KIKORO, Territoire de NGOZI, Mututsi de la famille des ABENENGWE, marié à SINDUHIJE, Mélanie, profession: Garde Vétérinaire principal de 2ème classe, résidant à Gankuzo, s/chef NYANKIYE, chef NDIKUMWAMI, Territoire de Ruyigi.

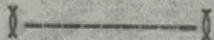
Nous procédons à dater de ce jour à la constitution du dossier requis par l'Ordonnance n° 21/258 du 12 juillet 1948 modifiée par l'Ordonnance n° 22/229 du 24 juin 1950.-

Nous remettons au candidat plus amplement qualifié ci-dessus une copie de la présente attestation.-

Ruyigi, le 26 juillet 1956.-

L'Administrateur de Territoire, a.i.,

VEREYCKEN, A.,



A T T E S T A T I O N .-

---

---

L'an mil neuf cent cinquante six, le vingt-sixième jour du mois de juillet,

Nous, VEREYCKEN, Armand, L.M., Administrateur de Territoire, a.i., à Ruyigi, avons enregistré la demande écrite de la carte du Mérite Civique qui nous a été présentée par Monsieur NYAMOYA, Albin, fils de NKIKANYI et de INAMABUBWE né à IBUYE S/chef MUSAVYI chefferie KIKORO, Territoire de NGOZI, Mututsi de la famille des ABENENGWE, marié à SINDUHIJE, Mélanie, profession: Garde Vétérinaire principal de 2ème classe, résidant à Cankuzo, s/chef NYANKIYE, chef NDIKURWAMI, Territoire de Ruyigi.

Nous procédons à dater de ce jour à la constitution du dossier requis par l'Ordonnance n° 21/258 du 12 juillet 1948 modifiée par l'Ordonnance n° 22/229 du 24 juin 1950.-

Nous remettons au candidat plus amplement qualifié ci-dessus une copie de la présente attestation.-

Ruyigi, le 26 juillet 1956.-

L'Administrateur de Territoire, a.i.,

VEREYCKEN, A.,

Ruyigi

25 mai 1956

882

A Monsieur NYAMOYA Albin  
Garde Vétérinaire Principal de 2e cl.  
à  
CANKUZU.-

Demande carte de  
mérite civique.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 18 mai 1956, j'ai l'honneur de vous faire parvenir 4 formulaires dont vous devez remplir les 4 premières feuilles, appuyées du:

- 1<sup>o</sup>-certificat de mariage, délivré par la Mission où il est célébré.
- 2<sup>o</sup>-certificat d'études. Si vous avez des diplômes, Monsieur Ardies peut en faire des copies conformes.
- 3<sup>o</sup>-certificat d'emploi: délivré par votre chef direct.
- 4<sup>o</sup>-certificat de bonne conduite: délivré par l'Administrateur Territorial Assistant ARDIES.-

Je joins en outre un brouillon d'attestation que je vous demande de compléter et de me renvoyer, tapée en 5 exemplaires.-

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Administrateur de Territoire, a.i.  
-VEREYCKEN, A.



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Ruyigi , le 27 juillet 1956.-  
, de

RUANDA-URUNDI GEBIED  
RESIDENCE DE L'URUNDI  
TERRITOIRE DE RUYIGI.-  
-----

(1) N° 1286/D.223.-

Réf. n° :

Annexe  
Bijlage :

Objet  
Voorwerp :

Au Très Révérend Père Supérieur  
de la Mission Catholique  
de & à  
R U M E Z A .-  
=====

(via Bururi)

Demande carte mérite  
civique NYAMOYA, A.-

Très Révérend Père Supérieur,

J'ai l'honneur de vous demander - en 4  
exemplaires - un certificat de mariage de Monsieur  
NYAMOYA, A., qui s'est marié dans votre Mission à  
SINDUHIJE, Mélanie, le 7 juillet 1946.-

Veillez agréer, Très Révérend Père Supérieur,  
l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'Administrateur de Territoire, a.i.,  
VEREYCKEN, A.,



(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

Ruimeveld, den 15/8/56

Mynheer de Gewestbeheerder,

Waarvoor de gewone stukken, zoo te aangevoegd. Ik veront-  
schuldig mij het lang uitblijven van mijn antwoord. Ik vond uw  
brieven hier na mijn vertoer.

Dankbaar, Mynheer de Gewestbeheerder, de verzekering  
van mijn oprechte groeten.

M. Hartman